



## Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire

du conseil d'administration de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR)  
tenue via une plateforme collaboratrice en ligne le jeudi 30 juillet 2020 à 11h

---

<b>Personnes présentes :</b>	M. Michel Byette M. Claude Ferron Mme Mariannick Mercure M. Philippe Lauzon  M. François Dubois	président vice-président administratrice administrateur et représentant des usagers du transport urbain administrateur et représentant des usagers du transport adapté
<b>Personnes absentes :</b>	Mme Valérie Renaud-Martin M. Pierre Montreuil	administratrice administrateur
<b>Personnes ressources :</b>	M. Patrice Dupuis Mme Roxanne Loranger	Directeur général Coordonnatrice en ressources humaines

---

### 1. Mot de bienvenue du président

M. Michel Byette, président de la STTR, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

-----

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(74-20) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron  
APPUYÉ DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

-----

### 3. Renouvellement du contrat de service du système de comptage par Infodev

(75-20) Conformément à l'article 101.1, paragraphe 10 du premier alinéa de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L.R.Q., c. S-30.01) :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron  
APPUYÉ DE : M. Phillippe Lauzon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la STTR autorise l'entente de service de 12 mois de gré à gré avec la firme Infodev pour une somme, avant taxes, de 8545.63\$. Pour les 2 années subséquentes, il y a possibilité de prolongation de l'entente de service qui s'appliquera au même montant, avant taxes, plus une indexation selon l'IPC.

QUE Monsieur Patrice Dupuis, directeur général de la STTR soit autorisé à signer pour et au nom de la STTR, les documents s'y référant.

ADOPTÉE

-----

#### **4. Représentant de la STTR au comité de retraite**

(76-20) CONSIDÉRANT que le Régime de rentes des employés de la STTR est administré par un comité de retraite composé de huit représentants ;

CONSIDÉRANT le départ de Monsieur Luc Tremblay qui agissait à titre de président du comité de retraite de la STTR ;

CONSIDÉRANT la nomination d'un nouveau président au conseil d'administration :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron  
APPUYÉ DE : Mme Mariannick Mercure

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE soit nommé au comité de retraite de la STTR, le président du conseil d'administration.

ADOPTÉE

-----

#### **5. Ventes d'abribus**

(77-20) ATTENDU les modifications apportées à certains trajets ;

ATTENDU que ces modifications amènent la présence d'abribus excédentaires qui ne répondent plus aux normes d'accessibilité universelle et peuvent très difficilement être relocalisés sur le réseau ;

ATTENDU qu'une saine gestion financière du parc d'abribus commande de se départir de certains abribus excédentaires, à coût nul, afin d'éviter des frais à la STTR ;

ATTENDU que la STTR entend se départir de 5 abribus excédentaires en les cédant à la MRC pour une somme dérisoire :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois  
APPUYÉ DE : M. Philippe Lauzon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la STTR offre en vente à la MRC des Chenaux les cinq abribus excédentaires selon les modalités suivantes :

- Chaque abribus sera vendu pour la somme d'un dollar
- La MRC des Chenaux s'occupera de procéder à son enlèvement, à sa collecte et à son transport
- La MRC des Chenaux devra remettre en état le terrain où se trouvait l'abribus.

QUE le directeur général soit mandaté pour négocier les contrats de vente, y intégrer les clauses usuelles en pareil cas, signer lesdits contrats et faire un rapport au conseil d'administration.

ADOPTÉE

-----

## 6. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron  
APPUYÉ DE : M. Philippe Lauzon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 11h14.

ADOPTÉE

-----

---

M. Michel Byette  
Président

---

Mme Roxanne Loranger  
Secrétaire corporatif